



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 25 JUIN 2024

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

Les membres du Conseil communautaire, convoqués par lettre en date du 18 juin 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous la présidence de M. Guy LEFRAND, Président.
M. Alain COMONT, secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

PRESENTS :

M BOREGGIO Sylvain, Mme MARTIN Rosine, M DAUCHEZ Philippe, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss, Mme HANNOTEAU Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, M ROYOUX Claude, M ERRAMMACH Youssef, M CRETOT Didier, M COMONT Alain, Mme JAUPITRE Isabelle, M FINIX Richard, Mme MORVAN Valérie, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, M CHAUVIN Michel, M ROUGER Guillaume, M CONFAIS Max, M CAILLEUX Jean-Michel, Mme CANEL Françoise, Mme BROCHAND-DULAC Gabrielle, M JARRY Jacky, M MOMPER Jean-Luc, Mme TREMEL Emmanuelle, Mme PHILIPPE Martine, M HAMEL Raynald, Mme DOSSOU-YOVO Marie-Louise, M DESSAINT Didier, M ROUSSEL Cédric, M BERNARD Franck, M NORBLIN Raphael, M ALORY Christophe, M SENKEWITCH Georges, M HEROUARD Jean-Paul, M DULONDEL Michel, M MORILLON Marc, Mme BANDELIER Lysiane, M PICHOS Jean-Pierre, Mme GUESNET Séverine, Mme LEMONNE Christine, M VOLTOLINI Damien, Mme NEANT Jocelyne, M PATTYN Patrick, Mme BARILLER France, M LESELLIER Guy, M PERRIN Marc, M GILLES Hervé, M MAILLARD Jean-Marie, M CUFFAUX-CLAMAMUS Geoffrey, M ALBENQUE Roger, M SCHALLER Didier, M BOSSUYT Fabrice, Mme LAGOUGE Nathalie, Mme SALVAT Laure, Mme RAMETTE Brigitte, M CARRETTE Christophe, M ROUSSEL Emmanuel, M VERMEULIN Olivier, Mme SUPPLICIAU Bruno, M WATEL Patrik, M HAVEL Willy, M GAUTIER Francis, Mme LE GOFF Hélène, M CLOMENIL Joël, M ZAYANI Abdé, M CORNE Laurent, Mme RIVIERE Eveline, Mme CASTELNAU Caroline, Mme LEON Patricia, Mme MARAGLIANO Francine, Mme COLLIN Isabelle, Mme AUGER Stéphanie, Mme BEAUVILLARD Karène, Mme LESEIGNEUR Diane, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M SIMON Stéphane, Monsieur LAUDOUAR Franck suppléant(e) de Madame BERTIN Sophie, Monsieur ANSELME Sébastien suppléant(e) de Monsieur SAULNIER Robin.

ONT DONNE POUVOIR : Monsieur Mohamed DERRAR a donné pouvoir à Monsieur Arnaud MABIRE, Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Madame Françoise LUVINI, Monsieur Jean-Pierre PAVON a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Madame Ketty REVEL a donné pouvoir à Madame Christine LEMONNE, Monsieur Christian RONNE a donné pouvoir à Monsieur Patrick PATTYN, Madame Colette BLANCHARD a donné pouvoir à Monsieur Michel CHAUVIN, Monsieur Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Driss ETTAZAOUI, Madame Stéphanie LEROUX a donné pouvoir à Monsieur Franck BERNARD, Monsieur Martial TANGUY a donné pouvoir à Monsieur Didier SCHALLER, Madame Carine BONNARD a donné pouvoir à Madame Gabrielle BROCHAND-DULAC, Monsieur Philippe GUILLEN a donné pouvoir à Madame Laure SALVAT, Monsieur Cedric LEVERT a donné pouvoir à Monsieur

Christophe CARRETTE, Madame Chantal NUGUES-VILLETTE a donné pouvoir à Madame Patricia LEON, Monsieur Noel GRIPPON a donné pouvoir à Monsieur Laurent CORNE, Monsieur Robert CHAPLAIS a donné pouvoir à Madame Hélène LE GOFF, Monsieur Erkan ADIGUZEL a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Monsieur Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Madame Diane LESEIGNEUR, Monsieur Roger MIELOT a donné pouvoir à Madame Martine PHILIPPE, Monsieur Jérôme LECARFF a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel ROUSSEL, Madame Françoise MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEAU, Monsieur Thierry BRULARD a donné pouvoir à Madame Caroline CASTELNAU, Monsieur Jean-Marie MARTIN a donné pouvoir à Monsieur Olivier VERMEULIN, Madame Servane BAYRAM a donné pouvoir à Madame Marie-Louise DOSSOU-YOVO, Madame Nadine HANNE a donné pouvoir à Monsieur Sylvain BOREGGIO, Monsieur Eddy DESGROUAS a donné pouvoir à Monsieur Willy HAVEL, Monsieur Geoffrey CARIOT a donné pouvoir à Madame France BARILLER, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Madame Karène BEAUVILLARD,

ABSENTS NON REPRESENTES :

Madame DURANTON Nicole, Monsieur VEYRI Timour, Monsieur RIGAL-ROY Olivier, Monsieur JUPILLE Pascal, Monsieur BIET Francis, Madame BOCAGE Sophie, Monsieur CHOKOMERT Patrice, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur CONFAIS Stephane, Monsieur ALLAIN Philippe, Madame SAVEL Frédérique, Monsieur LEFRANÇOIS Thierry, Monsieur ASMONTI Gérard, Monsieur MARQUAIS Raynald, Monsieur MATHURIN Christian, Monsieur DE LANGHE Christian,

ORDRE DU JOUR

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

- 1- Parc d'activités des Surettes - Commune de Normanville - Cession d'un terrain à la société AX Normanville
- 2- Partenariat EPN / Pôle de compétitivité Cosmetic Valley - Subvention 2024
- 3- Pépinière d'entreprises "Smart'Up" - Convention de partenariat CCIPN / EPN / BA 105
- 4- EPIC Le comptoir des loisirs - Office de tourisme Evreux Portes de Normandie - Modification du Comité de Direction
- 5- Partenariat EPN - Chambre des Métiers et de l'Artisanat Normandie - Convention Cadre triennale 2023-2025 - Présentation des actions 2024

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- 6- Soutien aux instances locales de la recherche - Subvention 2024
- 7- Organisation de la fête de la science - Partenariat EPN /Université de Rouen - Campus d'Evreux - Subvention 2024

DEVELOPPEMENT DES USAGES NUMÉRIQUES

- 8- Association Campus Normandie Cyber - Adhésion - Désignation des représentants d'EPN

TOURISME ET GRANDS ÉVÈNEMENTS

- 9- Office de tourisme et de commerce d'Evreux Portes de Normandie - Approbation documents administratifs et financiers 2023
- 10- Modification du règlement d'aide aux hébergements touristiques
- 11- Aides aux événements liés au D Day et à la libération

GRANDS ÉQUIPEMENTS

- 12- Convention d'intégration d'offres touristiques sur la Place de Marché et d'utilisation de la solution de commercialisation en ligne "OPEN SYSTEM".

13- Modification des statuts du Tangram

ENERGIE

14- Centrale photovoltaïque au sol Saint-André-de-l'Eure - Financement - Convention inter-créanciers

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

15- Adhésion à la démarche d'expérimentation de lutte contre le logement vacant portée par la Région Normandie et la Préfecture de Région

16- Présentation des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt pour la réhabilitation des anciennes usines de Navarre

17- SPL Evreux Normandie Aménagement - Rapport du mandataire 2023 - Approbation

18- Institution du droit de préemption urbain renforcé - Secteur Copropriétés Aubépine/Acacia (Commune d'Evreux)

19- Projet Urbain Partenarial - HUEST - chemin de la Sablonnière

20- Commune du Vieil Evreux - droit de priorité - Acquisition parcelles C n°230 et 346

MOBILITÉS

21- Renouvellement de délégation de compétence transport scolaire aux SIVOS et à la commune de Normanville

22- Plan de Transport urbain et interurbain – modifications

23- Stratégie mobilité durable : affirmation des orientations d'aménagement des aires de mobilité multimodales

EMPLOI

24- Subvention de fonctionnement 2024 aux Ateliers et Chantiers d'Insertion ABRI - ADS - CICERONE

25- Subvention de fonctionnement - Plateforme mobilité 2024 - WIMOOV - CICERONE - EDUCATION et FORMATION - IFAIR - MJC PERMIS POUR L'AVENIR

26- Aide exceptionnelle de fonctionnement 2024 pour ADS INSERTION- Ressourcerie

POLITIQUE DE LA VILLE

27- Contrat de ville - Programmation 2024 2ème phase attribution de subventions

EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT

28- Monlogement27 - Construction 12 logements collectifs - Commune de Marcilly sur Eure - Rue de la Gare - Garantie communautaire PLUS et PLUS FONCIER

29- Monlogement27 - Construction 12 logements collectifs - Commune de Marcilly sur Eure - Rue de la Gare - Garantie communautaire PLAI et PLAI FONCIER

30- MonLogement27 - Immeuble Beaujolais - restructuration d'une cage d'escalier - subvention communautaire

31- Guichet de la Rénovation Energétique - Espace Conseil France Rénov' Avenant 3 - Adhésion 2024

32- Conseil Départemental - Fonds Solidarité Habitat - Participation EPN - Abondement 2024

PETITE ENFANCE

33- Commission d'attribution des places en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) Modification de la composition de la Commission

GEMAPI

34- Délibération portant avis sur l'arrêté de périmètre de fusion du SBV4R et du SIRE 2 et le projets de statuts du syndicat de bassin Eure – Vesgre – Blaise

EAU ET ASSAINISSEMENT

- 35- Convention de groupement de commande pour la réalisation d'une étude sur les filières agricoles dans le cadre de la protection de la ressource en eau
- 36- Convention de partenariat entre EPN et le Département de l'Eure pour l'observatoire des Bassins d'Alimentation de Captages (BAC)

VOIRIE

- 37- Commune de Foucraiville - Assainissement en traverse RD 68 - Subvention d'équipement

PROTECTION DES ESPACES NATURELS

- 38- Appel à projet de la Région Normandie – Travaux dans le cadre de l'étude trame verte bleue noire - Demande de subventions

RESSOURCES HUMAINES

- 39- Recrutement d'agents contractuels
- 40- Apposition d'une plaque commémorative

REVENUS ET CHARGES

- 41- Annulation de titre nominatif
- 42- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024
- 43- Contrat de territoire 2023 – 2027 - Convention Territoriale d'Exercice Concerté

FINANCES

- 44- Entrée d'EPN au capital social de la SEM ALM Basket et prise de participation
- 45- Compte Financier Unique 2023 EPN
- 46- Affectation du résultat 2023
- 47- Admissions en non-valeur et créances éteintes
- 48- Adhésion de l'EPCI à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE)
- 49- Plan de dynamisation commercial, culturel, touristique et économique: Versement de subventions à la Ville d'Evreux pour ses actions sur le thème du 80ème anniversaire de la libération, sur la valorisation du patrimoine et le label "Ville d'Arts et d'Histoire"

REVENUS ET CHARGES

- 50- Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

Le Conseil communautaire :

- **ADOPTÉ** le procès-verbal littéral de la séance en date du 9 avril 2024.

1- Parc d'activités des Surettes - Commune de Normanville - Cession d'un terrain à la société AX NORMANVILLE

☞ **CEDE** à la SCI AX NORMANVILLE ou à toute société qui s'y substituera à la condition que les projets visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, le lot H, nouvellement cadastré en section C n°390 et 396, sur le parc d'activités des Surettes à Normanville, d'une surface approximative de 1 725 m² , au prix de 40 € HT du m² , soit 69 000 € (soixante-neuf mille euros) hors taxe et hors frais, à parfaire ou à diminuer en fonction de la surface réellement cédée, augmenté de la TVA, conformément au taux en vigueur et selon le régime applicable au jour de la réitération par acte authentique. Les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur ;

☞ **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique ;

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

2- Partenariat EPN / Pôle de compétitivité Cosmetic Valley - Subvention 2024

☞ **OCTROIE** une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € à l'association Cosmetic Valley, pour l'année 2024,

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention et avenants éventuels à intervenir dans ce cadre.

3- Pépinière d'entreprises "Smart'Up" - Convention de partenariat CCIPN / EPN / BA 105

☞ **APPROUVE** les termes de la convention partenariale à passer avec la CCIPN et la BA 105 relative à la pépinière d'entreprises « Smart'Up »

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** cette convention et ses avenants éventuels à intervenir dans ce cadre.

4- EPIC Le comptoir des loisirs - Office de tourisme Evreux Portes de Normandie - Modification du Comité de Direction

☞ **DESIGNE** Madame Francine Maragliano représentante titulaire d'EPN au sein du Comité de Direction en remplacement de Mme Plaisance.

5- Partenariat EPN - Chambre des Métiers et de l'Artisanat Normandie - Convention Cadre triennale 2023-2025 - Présentation des actions 2024

☞ **APPROUVE** la mise en œuvre des actions 2024 conformément à la convention cadre triennale 2023-2025 signée le 24 mai 2023 entre EPN et la CMA Normandie,

☞ **OCTROIE** une subvention de 25 810 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Normandie (CMA Normandie) pour l'année 2024,

6- Soutien aux instances locales de la recherche - Subvention 2024

☞ **OCTROIE** pour 2024 à l'Université de Rouen, au titre des laboratoires susmentionnés et pour les projets précités, une subvention en fonctionnement d'un montant total de 42 000 € et une subvention en investissement d'un montant total de 21 000 €

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions de partenariat à passer avec l'Université de Rouen Normandie, au titre des laboratoires de recherche ainsi que tout avenant éventuel à intervenir sur la durée de la programmation 2024-2026.

7- Organisation de la fête de la science - Partenariat EPN /Université de Rouen - Campus d'Evreux - Subvention 2024

☞ **OCTROIE** une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 000 € à La Université de Rouen Normandie au bénéfice du Campus d'Evreux pour l'organisation du village des sciences 2024,

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente à l'octroi des subventions ci-dessus mentionnées, ainsi que tout avenant et document liés à ladite subvention.

8- Association Campus Normandie Cyber - Adhésion - Désignation des représentants d'EPN

- ☞ **APPROUVE** l'adhésion de l'Agglomération Evreux Portes de Normandie à l'Association Campus Normandie Cyber
- ☞ **APPROUVE** le versement d'une cotisation d'un montant de 1 000 € TTC pour l'année 2024
- ☞ **DESIGNE** Monsieur Arnaud MABIRE, Vice-Président d'EPN en charge du Numérique comme représentant titulaire de l'Agglomération Evreux Portes de Normandie et Madame Florence HAGUET-VOLCKAERT, Vice-Présidente d'EPN en charge de l'Attractivité Economique, comme représentante suppléante d'EPN au sein de l'Assemblée Générale de l'association Campus Normandie Cyber,
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tout document nécessaires à la mise en œuvre de cette adhésion, à son renouvellement, ainsi que ces éventuels avenants.

9- Office de tourisme et de commerce d'Evreux Portes de Normandie - Approbation documents administratifs et financiers 2023

- ☞ **APPROUVE** le compte administratif 2023 de l'Office de tourisme et de commerce d'Evreux Portes de Normandie,
- ☞ **PREND ACTE** du rapport d'activité 2023 de l'Office de tourisme et de commerce d'Evreux Portes de Normandie.

10-Modification du règlement d'aide aux hébergements touristiques

- ☞ **APPROUVE** les termes du présent règlement pour l'attribution de subventions pour la création et le développement d'hébergements touristiques sur le territoire d'Evreux Portes de Normandie.

11-Aides aux événements liés au D Day et à la libération

- ☞ **OCTROIE** une subvention de 2000 € pour la commune de Moisville
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions financières.

12-Convention d'intégration d'offres touristiques sur la Place de Marché et d'utilisation de la solution de commercialisation en ligne "OPEN SYSTEM".

- ☞ **APPROUVE** le concept de commercialisation en ligne tel qu'il est décrit
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention et tous les documents afférents ainsi que les avenants.

13-Modification des statuts du Tangram

- ☞ **APPROUVE** les statuts modifiés de l'EPCC « Le Tangram ».

14-Centrale photovoltaïque au sol Saint-André-de-l'Eure - Financement - Convention inter-créanciers

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention inter créanciers à **CONCLURE** entre *inter alios* :

- La Société SAS TRANSITION EUROISE DE SAINT ANDRE DE L'EURE en qualité d'emprunteur,
 - et les Sociétés d'Economie Mixte (SEM) TRANSITION EUROISE ENERGIES et SIPEnR, la commune de St André de l'Eure et Evreux Portes de Normandie en qualité d'actionnaires et créanciers subordonnés.
 - et la banque Crédit Coopératif en qualité d'agent, agent des sûretés, arrangeur, de prêteur senior et créancier prioritaire.
- aux effets ci-dessus, à négocier, passer, signer tout acte et pièce, élire domicile, substituer, donner mandat et plus généralement faire le nécessaire,
 - et à procéder à toute formalité nécessaire pour donner plein effet à cette délibération.

15-Adhésion à la démarche d'expérimentation de lutte contre le logement vacant portée par la Région Normandie et la préfecture de Région

☞ **DECIDE** la validation de l'engagement de principe d'Evreux Portes de Normandie dans l'expérimentation pour la résorption des logements vacants, pilotée par l'État et la Région Normandie

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers,

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions relatives à l'attribution de ces subventions et leurs éventuels avenants.

16-Présentation des lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt pour la réhabilitation des anciennes usines de Navarre

☞ **ACCEPTE** l'offre du groupe GT IMMOBILIER formulée dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt du secteur des Abeilles des anciennes usines de Navarre, sises à Evreux ;

☞ **HABILITE** Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie à finaliser les discussions et négociations au mieux des intérêts de la collectivité, en vue des signatures des promesses de vente et de bail emphytéotique, qui seront soumises à décision lors d'un prochain conseil communautaire ;

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie à engager toute démarche administrative nécessaire pour mener à bien ce projet.

17-SPL Evreux Normandie Aménagement - Rapport du mandataire 2023 - Approbation

☞ **APPROUVE** le rapport du mandataire 2023 de la SPL Evreux Normandie Aménagement figurant en annexe.

☞ **APPROUVE** qu'il y a eu un débat sur le rapport du mandataire figurant en annexe.

18-Institution du droit de préemption urbain renforcé - Secteur Copropriétés Aubépine/Acacia (Commune d'Evreux)

☞ **INSTAURE** un droit de préemption urbain renforcé tel qu'il en résulte des dispositions légales du Code de l'urbanisme sur les copropriétés des immeubles Aubépine et Acacia sises 1 au 9 rue Joliot Curie à Evreux (parcelles AW 2, AW 138 et AW 218) ;

☞ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour la mise en œuvre de la présente décision et notamment de procéder aux notifications et aux formalités de publicité nécessaires afin de rendre applicable le droit de préemption urbaine renforcé, à savoir :

- La notification de la délibération à :
 - La Préfecture de l'Eure,
 - La Direction Départementale des Territoires,
 - La Direction Départementale des Finances Publiques,
 - Au Conseil Supérieur du Notariat (Paris)
 - La Chambre Départementale des Notaires,
 - A l'ordre des avocats du barreau de l'Eure,
 - Au Greffe du tribunal judiciaire d'Evreux,
- L'affichage au siège de la CA EPN et dans la Mairie d'Evreux, pendant un mois, de la présente délibération,
- La mention de cette décision dans deux journaux locaux,
- La mise à jour du PLUi-HD mentionnant dans ses annexes le périmètre du DPUR, conformément à l'article R. 151-52 °7 du Code de l'urbanisme.

19-Projet Urbain Partenarial - HUEST - chemin de la Sablonnière

☞ **FIXE** un périmètre de Projet Urbain Partenarial, annexé à la présente délibération, en application de l'article L.332-11-3 II. du Code de l'urbanisme pour le financement des travaux d'extension du réseau d'eau potable, d'eau usée et d'aménagement du chemin de la Sablonnière ;

☞ **DECIDE** en conséquence la réalisation des travaux d'extension des réseaux d'eau potable et d'eaux usées pour desservir les parcelles comprise dans le périmètre annexé à la présente délibération (parcelles cadastrées AC 110, AC 111 et AC 117 sur la commune de HUEST), pour un montant estimé de 60 300 € HT, à réaliser avant juin 2025 ;

☞ **DECIDE** de fixer la prise en charge financière des travaux par M. SCHOUWEY à hauteur de 13/14^{ème} du montant des travaux des réseaux d'eau potable et d'eau usée, soit 55 992,86 € HT ;

☞ **DECIDE** de fixer la prise en charge financière des éventuels travaux d'aménagement sur la parcelle AC 117 à hauteur de 1/14^{ème} du montant des travaux des réseaux d'eau potable et d'eau usée, soit 4 307,14 € ;

☞ **VALIDE** la durée de la convention fixée à 15 ans.

☞ **VALIDE** la durée de l'exonération de la taxe d'aménagement, établie à 5 ans ;

☞ **APPROUVE** le Projet Urbain Partenarial entre M. SCHOUWEY, la commune de HUEST et Evreux Portes de Normandie ;

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de Projet Urbain Partenarial avec la commune de HUEST, M. SCHOUWEY et les futurs acquéreurs potentiels des parcelles concernées par le périmètre de Projet, y compris les éventuels avenants, ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

20-Commune du Vieil Evreux - Droit de priorité - Acquisition parcelles C n°230 et 346

☞ **ACQUIERT** auprès de la Direction Départementale des Finances Publiques, les parcelles cadastrées en section C n° 230 et 346 sur la commune du Vieil-Evreux pour un montant de 2 000€.

☞ **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous documents et acte à intervenir dans le cadre de cette opération.

21-Renouvellement de délégation de compétence transport scolaire aux SIVOS et à la commune de Normanville

- ☞ **APPROUVE** la délégation de la compétence transport scolaire aux SIVOS BIRD, au SIVOS CIERREY/ le Vieil-Evreux, et à la Commune de Normanville,
- ☞ **APPROUVE** les conventions de délégation de la compétence transport scolaire,
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions, avenants éventuels et tous actes à intervenir.

22-Plan de Transport urbain et interurbain - modifications

- ☞ **DECIDE** la suppression de la desserte du hameau de Melleville par la ligne T3,
- ☞ **DECIDE** le report du terminus de la ligne T4,
- ☞ **DECIDE** la modification de la ligne T7 et la desserte de LB3 en deux phases,
- ☞ **DECIDE** la création des arrêts « Pablo Neruda », « Hélène Boucher », « Prosper Mérimée », « Mendes France », et dans la phase 2 de LB3 « artisanat » et « pôle aquatique »,
- ☞ **DECIDE** la suppression des arrêts « zone commerciale Nord », « Forêt », « Delaune », « La Fontaine » et « maison de retraite »
- ☞ **DECIDE** la suppression des arrêts « RD 52 » à Guichainville, « La Brosse » à la Forêt-du-Parc, « Neuville » à Mousseaux-Neuville, et « Mesnils Doucerain » au Boulay-Morin.
- ☞ **DECIDE** le report de l'arrêt « Église » à Mousseaux Neuville vers l'arrêt « Coulant d'eau »,
- ☞ **DECIDE** la nouvelle numérotation des services scolaires et interurbains,
- ☞ **DECIDE** les optimisations des services scolaires interurbains.

23-Stratégie mobilité durable : affirmation des orientations d'aménagement des aires de mobilité multimodales

- ☞ **REAFFIRME** cette ambition programmatique en faveur des mobilités alternatives, et autoriser l'engagement des actions administratives (négociations amiables avec les propriétaires fonciers, acquisitions par voie de préemption le cas échéant) et techniques (études de faisabilités et de programmation au titre de l'intermodalité) permettant la mise en œuvre de cet objectif

24-Subvention de fonctionnement 2024 aux Ateliers et Chantiers d'Insertion ABRI - ADS - CICERONE

- ☞ **VALIDE** la proposition d'attribuer une subvention socle de :
 - 5000 € à l'association ABRI,
 - 5000 € à l'association ADS,
 - 5000 € à l'association CICERONE
- ☞ **VALIDE** la proposition d'attribuer une subvention variable en fonction du nombre de salariés résidant sur le territoire d'EPN et le nombre de sorties positives en CDD, CDDI ou entrée en formation (cf. tableau ci-dessus)
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente avec chaque association et les avenants éventuels,
- ☞ **PROCEDURE** au versement échelonné des sommes afférentes selon les termes de la convention avec chaque association.

25-Subvention de fonctionnement - Plateforme mobilité 2024 - WIMOOV - CICERONE - EDUCATION et FORMATION - IFAIR - MJC PERMIS POUR L'AVENIR

☞ **OCTROIE** une subvention de :

3 850 € à l'association IFAIR

39 000 € à la MJC

9 000 € à l'association CICERONE

4 000 € à l'association Education et Formation

50 000 € à l'association WIMOOV

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions afférentes et les avenants éventuels avec chaque opérateur mobilité.

26-Aide exceptionnelle de fonctionnement 2024 pour ADS INSERTION-ressourcerie

☞ **OCTROIE** une subvention exceptionnelle de **14 400 €** au titre du fonctionnement pour l'année 2024 à l'**Association ADS INSERTION**

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels

27-Contrat de ville - Programmation 2024 2ème phase - attribution de subventions

☞ **DECIDE** au titre du financement Politique de la ville le versement des subventions figurant sur le tableau ci-après, pour un montant total proposé de 9 000 €

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

28-Monlogement27 - Construction 12 logements collectifs - Commune de Marcilly sur Eure - Rue de la Gare - Garantie communautaire PLUS et PLUS FONCIER

☞ **DECIDE** l'octroi d'une garantie d'emprunt à MonLogement27, à hauteur de 40 %, pour le remboursement d'un Prêt PLUS d'un montant total de 807 051,00 €, soit une garantie de 322 820,40 € dans le cadre de l'opération de construction de logements locatifs sociaux, situés sur la Commune de Marcilly sur Eure, rue de la Gare,

☞ **DECIDE** l'octroi de cette garantie d'emprunt selon les conditions exposées ci-dessous :

Article 1 :

L'assemblée délibérante d'EVREUX PORTES DE NORMANDIE accorde sa garantie à hauteur de 40.00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 807 051,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 155149 constitué de 2 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 322 820,40 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le Conseil communautaire s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

29-MonLogement27 - Construction 12 logements collectifs - Commune de Marcilly sur Eure - Rue de la Gare - Garantie communautaire PLAI et PLAI FONCIER

☞ **DECIDE** l'octroi d'une garantie d'emprunt à MonLogement27, à hauteur de 40 %, pour le remboursement d'un Prêt PLAI d'un montant total de 307 385,00 €, soit une garantie de 122 954,00 €, dans le cadre de l'opération de construction de logements locatifs sociaux, situés sur la Commune de Marcilly sur Eure, rue de la Gare,

☞ **DECIDE** l'octroi de cette garantie d'emprunt selon les conditions exposées ci-dessous :

Article 1 :

L'assemblée délibérante d'EVREUX PORTES DE NORMANDIE accorde sa garantie à hauteur de 40.00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 307 385.00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 155148 constitué de 2 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 122 954.00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le Conseil communautaire s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

30-MonLogement27 - Immeuble Beaujolais - restructuration d'une cage d'escalier - subvention communautaire

☞ **DECIDE** l'octroi d'une subvention, d'un montant maximum de 104 391,24 €, à MonLogement27, dans le cadre de la restructuration de la cage 17 de l'immeuble Beaujolais.

31-Guichet de la Rénovation Énergétique - Espace Conseil France Rénov - Avenant 3 - Adhésion 2024

☞ **DECIDE** le renouvellement de l'adhésion au dispositif France Rénov en 2024, pour un montant de 33 188,10 €, voté au budget 2024,

☞ **DECIDE** le renouvellement de la permanence mensuelle sur la commune de Saint-André-de-l'Eure, pour un montant 2 783,00 €, voté au budget 2024,

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** l'avenant 3, joint en annexe.

32-Conseil Départemental - Fonds Solidarité Habitat - Participation EPN -

Abondement 2024

☞ **DECIDE** le versement de la somme de 44 250,80 € au Département de l'Eure, au titre de l'abondement 2024 au Fonds de Solidarité Habitat.

☞ **AUTORISE** Monsieur le président ou son représentant à signer tout document afférent à ce dispositif.

33-Commission d'attribution des places en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) - Modification de la composition de la Commission

☞ **ADOpte** la nouvelle composition ci-après de la commission d'attribution des places en établissement d'accueil du jeune enfant (composition non nominative) :

- Le Vice-Président de l'EPN en charge de la petite enfance.
- Le Maire d'Evreux ou son représentant enfance/jeunesse.
- Le Maire de Saint-Sébastien de Morsent ou son représentant enfance/jeunesse (ex territoire LIBELLULE).
- Le Maire de Saint André de l'Eure ou son représentant enfance/jeunesse.
- Le Maire d'Angerville La Campagne ou son représentant enfance/jeunesse.
- Le Président du SIVU CAP NORD-EST ou son représentant enfance/jeunesse.
- La Conseillère communautaire déléguée à l'accessibilité et au Handicap.

☞ **PROCEDE** à la modification de la composition des membres de la commission d'attribution des places en établissement d'accueil du jeune enfant.

34-Délibération portant avis sur l'arrêté de périmètre de fusion du SBV4R et du SIRE 2 et le projets de statuts du Syndicat de Bassin Eure -Vesgre- Blaise

☞ **DECIDE** de donner un avis favorable sur la proposition de périmètre de fusion du SIRE2 (Syndicat Intercommunaire de la Rivière Eure 2^{ème} section) et du SBV4R (Syndicat du Bassin Versant des quatre rivières), émise par les préfectures de l'Eure et d'Eure et Loir.

☞ **DECIDE** de donner un avis favorable sur le projet de statuts du futur Syndicat Eure – Vesgre - Blaise.

35-Convention de groupement de commande pour la réalisation d'une étude sur les filières agricoles dans le cadre de la protection de la ressource en eau

☞ **AUTORISE** la constitution d'un groupement de commande composé de la Communauté de Commune du Pays de Conches, du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau de la Vallée d'Eure, d'Evreux Portes de Normandie, de Seine Normandie Agglomération, du Syndicat d'Eau Potable et d'Assainissement Collectif du Sud de l'Eure selon les dispositions de l'article 8 du code des marchés publics.

☞ **ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commande relative à la réalisation de l'étude sur les filières agricoles dans le cadre de la protection de la ressource en eau.

☞ **DESIGNE** Evreux Portes de Normandie en qualité de coordonnateur du groupement ainsi formé ; à ce titre, Evreux Portes de Normandie sera en charge des procédures de mise en concurrence ainsi que du suivi de l'exécution du marché conclu.

☞ **DECIDE** que les marchés seront attribués par la Commission d'Appel d'Offres du coordonnateur.

☞ **AUTORISE** Monsieur ou son représentant à **SIGNER**, notifier et exécuter les marchés conclus dans le cadre du présent groupement de commande, ainsi que les avenants éventuels, au nom de l'ensemble des membres du groupement.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention de groupement de commande et avenants éventuels à intervenir.

☞ **SOLLICITE** toutes les subventions pouvant être obtenues au titre de cette opération.

36-Convention de partenariat entre EPN et le Département de l'Eure pour l'observatoire des Bassins d'Alimentation de Captages (BAC)

☞ **DECIDE** de continuer à participer au financement de l'observatoire des Bassins d'Alimentation de Captage pour le suivi de la pression azotée et le suivi de la qualité des eaux brutes.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention à passer avec le Département de l'Eure, et tout avenant à venir.

37-Commune de Foucrainville - Assainissement en traverse RD 68 - Subvention d'équipement

☞ **DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement à la commune de Foucrainville (7 438,62 € maximum) suivant le décompte définitif des travaux.

38-Appel à projet de la région Normandie - Travaux dans le cadre de l'étude trame verte et bleue noire - Demande de subventions

☞ **AUTORISE** le dépôt d'un dossier de candidature dans le cadre de l'Appel à Projet 2024 de la Région Normandie pour les travaux de restauration de la Trame verte et bleue normande ;

☞ **VALIDE** le plan d'actions constituant le dossier de candidature et son estimation financière suivant :

	DEPENSES ELIGIBLES en € HT	TAUX ELIGIBLE	SUBVENTIONS € HT*
Frais de personnel	179 070,38	100 %	179 070,38
Investissement	675 401,00	80 %	540 320,80
TOTAL	854 471,38		719 391,18
RESTE A CHARGE EPN			135 080,20

*Fonds FEDER et/ou Région Normandie.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant à **SIGNER** tous documents relatifs à l'exécution de ce dossier.

39-Recrutement d'agents contractuels

☞ **AUTORISE** :

- Le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de Technicien hydraulique (poste n°10047) afin d'effectuer les fonctions Technicien hydraulique, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie C et sur le grade agent de maitrise territorial, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'agent de maitrise (IB min 372– IB max 562 / IM min 369 – IM max 481).
- Le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de technicien de maintenance (poste n°10114) afin d'effectuer les fonctions de technicien de maintenance, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie C et sur le grade d'agent de maitrise territorial, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade agent de maitrise territorial (IB min 372– IB max 562 / IM min 369 – IM max 481).

- Le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de chef de service enseignement supérieur recherche et innovation (poste n°32877) afin d'effectuer les fonctions de de chef de service enseignement supérieur recherche et innovation, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie A et sur le grade d'attaché territorial, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'attaché territorial (IB min 444 – IB max 821 / IM min 395 – IM max 678).
- Le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent d'assistant éducatif petite enfance (poste n°28407) afin d'effectuer les fonctions de d'assistant éducatif petite enfance, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie B et sur le grade d'auxiliaire de puériculture, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade auxiliaire de puériculture territorial (IB min 389– IB max 610 / IM min 373 – IM max 517)

☞ **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget

40-Apposition d'une plaque commémorative

☞ **AUTORISE** l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Monsieur LEGRAND sur le site de la déchèterie de Guichainville.

☞ **VALIDE** le projet de plaque commémorative en hommage à un agent de la collectivité décédé.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à **ENGAGER** et **SIGNER** tous les actes nécessaires dans le cadre de cette opération.

41-Annulation de titre nominatif

☞ **AUTORISE** La Trésorerie Municipale d'Evreux à procéder à l'annulation du titre n°3837 (bordereau 442) de l'année 2023 concernant l'association Ride To live ;

42-Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2024

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SOLLICITER** la subvention au titre de la DSIL 2024 et toutes subventions qui pourraient participer à l'optimisation des plans de financement du projet.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous les documents nécessaires à l'instruction de ce dossier ainsi que la convention financière correspondante et ses éventuels avenants.

43-Contrat de territoire 2023 - 2027 - Convention Territoriale d'Exercice Concerté

☞ **VALIDE** la maquette financière prévisionnelle du Contrat de territoire 2023 – 2027 proposée pour ce qui concerne le territoire d'Evreux Portes de Normandie.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER**, avec la Région Normandie et le Département de l'Eure, le Contrat de territoire et les conventions et avenants afférents pour la période 2023-2027.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER**, avec la Région Normandie et le Département de l'Eure, la Convention Territoriale d'Exercice Concerté et ses éventuels avenants pour la période 2023-2027.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SOLLICITER** les subventions prévues pour les actions inscrites.

44-Entrée d'EPN au capital social de la SEM ALM Basket et prise de participation

- ☞ **APPROUVE** l'entrée de la communauté d'agglomération Evreux Portes de Normandie au capital de la SEM ALM Basket ;
- ☞ **APPROUVE** l'acquisition de 2500 actions d'une valeur de 8 euros chacune, pour un montant total de 20 000 euros ;
- ☞ **PROCEDE** à la désignation d'un représentant d'EPN au sein du conseil de surveillance de l'ALM Évreux Basket ;
- ☞ **DIT** que les crédits nécessaires à cette opération sont inscrits au budget de l'agglomération ;
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la prise de participation au sein de la SEMS ALM Évreux Basket.

45-Compte Financier Unique 2023 EPN

- ☞ **DONNE** acte à Monsieur le Président de la présentation faite des Comptes Financiers Uniques 2023.
- ☞ **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser
- ☞ **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés dans le tableau annexé à la présente délibération.

46-Affectation du résultat 2023

- ☞ **DECIDE** de l'affectation du résultat des différents budgets, suivant les schémas présentés ci-après :

BUDGET PRINCIPAL EPN

Affectation du résultat de la section de fonctionnement. Il est proposé le schéma suivant :

	PRINCIPAL	LB1	LB2	La Fosse au buis	Vallot	Droisy	TOTAL BUDGET PRINCIPAL
Résultat de fonctionnement	28 348 052,86 €	0,00 €	-0,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	28 348 052,82 €
Résultat d'investissement	- 6 572 532,80 €	1 765 833,35 €	3 677 818,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-1 128 880,71 €
Solde des restes à réaliser	- 9 190 787,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-9 190 787,31 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	- 15 763 320,11 €	1 765 833,35 €	3 677 818,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-10 319 668,02 €
Affectation au 1068							10 319 668,02 €
Affectation au 002							18 028 384,80 €
Résultat d'investissement (001)							-1 128 880,71 €

BUDGET PEPINIERE SCIENTIFIQUE

Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement	-23 167,66 €
Résultat d'investissement	301 810,35 €
Solde des restes à réaliser	-6 514,38 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	295 295,97 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	-23 167,66 €
Résultat d'investissement (001)	301 810,35 €

BUDGET EAU

Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement	2 604 124,62 €
Résultat d'investissement	2 959 116,57 €
Solde des restes à réaliser	- 3 314 927,23 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	- 355 810,66 €
Affectation au 1068	355 810,66 €
Affectation au 002	2 248 313,96 €
Résultat d'investissement (001)	2 959 116,57 €

BUDGET ANNEXE SERVICE ASSAINISSEMENT EPN

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	1 161 419,91 €
Résultat d'investissement	4 241 510,99 €
Solde des restes à réaliser	- 5 316 344,01 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	- 1 074 833,02 €
Affectation au 1068	1 074 833,02 €
Affectation au 002	86 586,89 €
Résultat d'investissement (001)	4 241 510,99 €

BUDGET ANNEXE SPANC EPN

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	330 098,88 €
Résultat d'investissement	58 968,34 €
Solde des restes à réaliser	-5 670,00 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	53 298,34 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	330 098,88 €
Résultat d'investissement (001)	58 968,34 €

BUDGET MOBILITES

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	570 453,05 €
Résultat d'investissement	1 073 262,10 €
Solde des restes à réaliser	-338 058,76 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	735 203,34 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	570 453,05 €
Résultat d'investissement (001)	1 073 262,10 €

BUDGET LA CROIX PRUNELLE

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	1 287 551,34 €
Résultat d'investissement	-170 987,75 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat d'investissement + solde des restes à réaliser	-170 987,75 €
Affectation au 1068	170 987,75 €
Affectation au 002	1 116 563,59 €
Résultat d'investissement (001)	-170 987,75 €

BUDGET ZAC DES SURETTES

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	613 132,27 €
Solde des restes à réaliser	-154 284,19 €
Résultat de fonctionnement + Solde des restes à réaliser	458 848,08 €
Résultat d'investissement	-3 007 220,85 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	613 132,27 €
Résultat d'investissement (001)	-3 007 220,85 €

BUDGET ZAC DE MISEREY

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	569 936,22 €
Solde des restes à réaliser	-4 412,00 €
Résultat de fonctionnement + Solde des restes à réaliser	565 524,22 €
Résultat d'investissement	-943 166,50 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	569 936,22 €
Résultat d'investissement (001)	-943 166,50 €

BUDGET ZAC DU VALLON FLEURI

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	195 079,82 €
Solde des restes à réaliser	-3 000,00 €
Résultat de fonctionnement + Solde des restes à réaliser	192 079,82 €
Résultat d'investissement	-3 283 300,06 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	195 079,82 €
Résultat d'investissement (001)	-3 283 300,06 €

BUDGET ZA GAUVILLE PARVILLE

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	12 423,24 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat de fonctionnement + Solde des restes à réaliser	12 423,24 €
Résultat d'investissement	-18 246,63 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	12 423,24 €
Résultat d'investissement (001)	-18 246,63 €

BUDGET ZA LONG BUISSON 3

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	4 237,10 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat de fonctionnement + Solde des restes à réaliser	4 237,10 €
Résultat d'investissement	-5 832 119,51 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	4 237,10 €
Résultat d'investissement (001)	-5 832 119,51 €

BUDGET ZA MARCILLY

Affectation du résultat de la section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement	1 124 747,72 €
Solde des restes à réaliser	0,00 €
Résultat de fonctionnement + Solde des restes à réaliser	1 124 747,72 €
Résultat d'investissement	-463 637,21 €
Affectation au 1068	0,00 €
Affectation au 002	1 124 747,72 €
Résultat d'investissement (001)	-463 637,21 €

47-Admissions en non-valeur et créances éteintes

☞ **AUTORISE** Monsieur le président ou son représentant à **ADMETTRE** en créances admises en non-valeur les sommes de :

Total budget Eau : 100 887,70 €

Total budget Spanc: 23.00 €

☞ **AUTORISE** Monsieur le président ou son représentant à **ADMETTRE** en créances éteintes les sommes de :

Total budget Spanc : 23,53 €

48-Adhésion de l'EPCI à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE)

- ☞ **APPROUVE** l'adhésion de notre EPCI à l'Association Finances-gestion-évaluation des collectivités territoriales (AFIGESE),
- ☞ **DIT** que la cotisation annuelle sera imputée au chapitre 011, Compte 6281, dans le cadre des crédits ouverts annuellement dans le budget.
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous documents dans le cadre de cette opération.

49-Plan de dynamisation commercial, culturel, touristique et économique - Versement de subventions à la Ville d'Evreux pour ses actions sur le thème du 80ème anniversaire de la libération, sur la valorisation du patrimoine et le label "Ville d'Arts et d'Histoire"

- ☞ **APPROUVE** le versement d'une subvention à la Ville d'Evreux de 92 000 € pour l'organisation de ses projets sur le thème du 80^{ème} anniversaire de la libération et
- ☞ **PRECISE** que les crédits sont prévus à la nature 657314 du budget principal 2024.
- ☞ **APPROUVE** le versement d'une subvention à la Ville d'Evreux de 100 000 € pour ses actions valorisant le patrimoine et la labellisation « Ville d'Arts et d'Histoire », et
- ☞ **PRECISE** que les crédits sont prévus à la nature 2041412 du budget principal 2024.

50-Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 150,67 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Angerville-la-Campagne pour l'acquisition du poteau incendie rue des Pommiers,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 786,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition d'un barnum,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 451,56 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition de matériel pour la salle des associations et locaux communaux,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 714,41 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition de matériel pour les services techniques,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 340,59 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition d'extincteurs,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 624,59 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition d'un ordinateur pour la direction de l'ALSH,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 552,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour l'acquisition de panneaux du parcours patrimoine et miroirs de sécurité,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 572,24 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Bois-le-Roy pour la création d'une bouche incendie Route d'Ezy (financement Etat),
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 185,44 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Bois-le-Roy pour l'acquisition du serveur informatique,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 125 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Bretagnolles pour la réfection du sol et des murs du nouveau bureau de la mairie,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 121,95 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Bretagnolles pour l'installation d'un compteur électrique à l'ancienne mairie,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 806,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Bretagnolles pour la réfection de l'éclairage et du chauffage de la mairie, afin d'être plus performant en matière de développement durable,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 106,57 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Bretagnolles pour l'acquisition de mobilier pour la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 785,95 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Bretagnolles pour l'acquisition de matériel informatique pour la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 972 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Champigny-la-Futelaye pour la réfection de l'éclairage des bâtiments communaux par des LED, afin d'être plus performant en matière de développement durable,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 100,46 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Coudres pour l'acquisition de cloisons vitrées intérieures de l'école (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 431,38 €, soit 16 % du coût HT du projet, à la commune de Coudres pour la mise en place d'une cuve enterrée de 30m3 à TRIERNON (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 700,20 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Coudres pour l'installation d'une barrière anti-effraction à la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 558 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour la réfection de la toiture du local de rangement de l'école (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 394,96 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour la réalisation d'un terrain de pétanque au stade situé au hameau de Beaupuits,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 300 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour l'acquisition d'une imprimante pour l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 552,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour l'acquisition d'un ordinateur pour le secrétariat de la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 148,40 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour l'installation d'une borne escamotable (financement Etat),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 000 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour la création de 4 cavurnes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 791,67 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour l'exhumation de 10 tombes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 484,36 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour l'installation de panneaux signalétiques,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 179,01 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Croth pour l'installation de plaques de rues,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 715,70 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Dardez pour l'aménagement d'un espace vert au centre-bourg,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 274,87 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Dardez pour l'acquisition de mobilier urbain,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 180 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Droisy pour la création d'une défense incendie - ZA des Vignes (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 924 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Droisy pour la création d'un poteau incendie à Notre Dame des Puits (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 438 €, soit 44 % du coût HT du projet, à la commune de Droisy pour la végétalisation du cimetière de Panlatte (financement Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 100 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Droisy pour la création d'une défense incendie Rue des Marronniers (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 834 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Epieds pour l'installation d'un défibrillateur et de blocs de

secours à la salle municipale,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 699 €, soit 10 % du coût HT du projet, à la commune d'Epieds pour la création d'une citerne enterrée (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 451 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Fauville l'implantation d'une bouche incendie rue de Huest (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 291,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fresney pour l'acquisition d'une tondeuse,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 112,14 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fresney pour l'acquisition de blocs autonomes d'éclairage et de sécurité,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 249,58 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fresney pour l'acquisition d'un pulvérisateur,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 491,02 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fresney pour l'acquisition de 3 radiateurs pour la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 836 €, soit 31 % du coût HT du projet, à la commune de Gauciel pour l'implantation d'une réserve incendie (financement Etat),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 000 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Gauciel pour les travaux au cimetière,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 170,50 €, soit 30 % du coût HT du projet, à la commune de Gauciel pour l'installation de deux PC et vidéoprojecteur interactif à l'école (financement Etat),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 37 459,40 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Gauciel pour la création d'un parking pour l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 627,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Gauville-la-Campagne pour l'acquisition du moteur d'électrotintement de la cloche de l'église,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 13 655,75 €, soit 26 % du coût HT du projet, à la commune de Guichainville pour l'installation d'une réserve et de 5 bornes incendie (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 187,49 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour l'acquisition d'un lave-linge pour le groupe scolaire,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 325,78 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour la mise aux normes de sécurité du chauffage et la mise en place d'un robinet de puisage extérieur au gymnase,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 703,50 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune d'Irreville pour l'installation d'une cuve incendie rue des Carreaux (financement Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 982,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Irreville pour l'acquisition de matériel informatique pour le secrétariat de la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 758,16 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Irreville pour l'acquisition d'une porte extérieure sécurisée de la salle des associations,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 526,84 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Jouy-sur-Eure pour l'acquisition de matériel pour la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 285,25 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Jouy-sur-Eure pour l'acquisition d'une bouche incendie (financement Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 249,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Baronnie pour l'acquisition d'une cuve pour stockage GNR,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 165,75 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour la rénovation de l'éclairage de la salle polyvalente,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 319,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour la rénovation de l'éclairage au complexe technique,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 338,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour la rénovation de l'éclairage de la bibliothèque et du périscolaire,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 15 081,30 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition de columbariums,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 785,10 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'installation d'une clôture à l'aire de jeux de la friche,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 437,49 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'aménagement de sécurisation devant le bar,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 757,45 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'équipements pour les services techniques,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 454,50 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour la réfection des sols de l'école maternelle (financement Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 911 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour la rénovation de l'éclairage de l'école maternelle,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 670 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Trinité pour le ravalement du mur du cimetière,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 410,92 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune du Boulay-Morin pour la végétalisation du terrain communal jouxtant les écoles (financement Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 120 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune du Boulay-Morin pour la mise en conformité de la DECI - 2ème phase (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 648 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-Fuguet pour l'installation de bancs en bois,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 53 062,62 €, soit 32 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour le renforcement et la pose de bouches à incendie (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 8 482,93 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour l'acquisition d'une sauteuse et d'une gazinière pour la cuisine du restaurant scolaire et évacuation,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 868,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Mesnil-sur-l'Estrée pour l'acquisition du chauffe-eau du restaurant scolaire,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 865,40 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune du Plessis-Grohan pour la pose de volets roulants à l'école (financement Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 674,50 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune du Vieil-Evreux pour l'acquisition d'un poteau incendie - Rue Clément Ader (financement Etat),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 290 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour l'acquisition d'un poteau incendie Lot. les Chardonnerets / rue de la Trigale,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 782,50 €, soit 25 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour l'acquisition d'un poteau incendie (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 017,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de l'Habit pour la rénovation en éclairage LED de 2 classes et couloir ainsi que la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 12 598,42 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-la-Campagne pour la création d'un espace sports

et loisirs multigénérationnel (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 479,30 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-la-Campagne pour la plantation d'arbres sur le plateau éducatif,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 360,55 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-sur-Eure pour la construction d'un nouveau préau aux écoles,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 511 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Miserey pour l'installation de la clôture du gymnase,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 014,20 €, soit 10 % du coût HT du projet, à la commune de Moisville pour l'implantation d'une réserve incendie enterrée (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 007,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour l'agrandissement du columbarium,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 649,79 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Muzy pour l'installation d'une fermeture à enroulement pour la porte de l'atelier,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 12 330,73 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Normanville pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux (financement Etat),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 25 988,80 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Normanville pour l'installation d'une pompe à chaleur au bâtiment l'ESCALE,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 254,61 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour l'acquisition d'une débroussailleuse,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 18 100,30 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune de Reuilly pour la mise en conformité de la DECI - 2ème phase (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 650,43 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Sacquenville pour l'acquisition de décorations de Noël,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 160,99 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Sacquenville pour l'installation d'une alarme incendie à l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 780,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-André-de-l'Eure pour l'acquisition du serveur informatique de la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 652 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Germain-sur-Avre pour la réfection du faitage de l'église (financement Etat),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 002,95 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Germain-sur-Avre pour l'acquisition du chauffe-bain de la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 136,69 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Laurent-des-Bois pour la mise aux normes d'hydrants pour la défense incendie (financement Etat),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 613,49 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Luc pour l'acquisition d'équipements suite au DUERP,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 666,65 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Martin-la-Campagne pour l'acquisition de panneaux électoraux,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 069,87 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Martin-la-Campagne pour la fourniture et la pose d'huissières à la mairie,

☞ **DECIDER** le versement d'un fonds de concours de 2 483,32 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition de mobilier scolaire,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 122,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition de la VMC du groupe scolaire Leforestier et Laurencin,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 500 €, soit 50 % du coût HT du

projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition de cavurnes pour le cimetière communal,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 14 200,78 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition de jeux pour la cour de récréation de l'école Leforestier,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 329,16 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour la réalisation d'une cabane à vélos à l'école Leforestier,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 402,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition de défibrillateurs,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 972,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour la rénovation du sol du tennis extérieur,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 684 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition d'une borne d'affichage légal,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 615,60 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition de mobilier pour la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 120,18 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Sébastien-de-Morsent pour l'acquisition d'ordinateurs pour les écoles,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 355,80 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Sassey pour la mise en conformité d'une canalisation à la salle des fêtes,

☞ **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 1 625 € délibéré le 4 avril 2023 pour la commune de Saint Luc pour le remplacement du portail du cimetière, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions financières correspondantes et tous documents afférents à ces dossiers, y compris les éventuels avenants.